



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu de la séance

Mardi 06 juillet 2021 à 19H30
Le GENTIEG – Allée de l'Yve – 35150 JANZE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du 25 juin 2021, s'est réuni le 06 juillet 2021, à 19 heures 30, à la salle le Gentieg – Allée de l'Yve – 35150 JANZE, sous la Présidence de Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Pierric MOREL, Conseiller communautaire de Janzé.


Etaient présents :

AMANLIS	M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT
BRIE	MM Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN
JANZE	M Jean-Paul BOTREL, M Dominique CORNILLAUD, M François GOISET, M Jonathan HOUILLOT, MME Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Benoît CLEMENT, MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, MME Véronique BREMOND, M Alain MALOEUVRE, M Patrick HENRY
RETIERS	M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Isabelle ROLLAND, MME Véronique RUPIN
SAINTE-COLOMBE.	MME Nelly MALNOE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Eric WINTER

Etaient excusés :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL (<i>donne pouvoir à Mireille COLLEAUX</i>)
BRIE	M Patrick ROBERT (<i>donne pouvoir à Bruno PELLETIER</i>)
ESSE	MME Séverine RAISON (<i>donne pouvoir à Joseph GESLIN</i>)
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	MME Elisabeth BARRE-VILLENEUVE (<i>donne pouvoir à François GOISET</i>)
	MME Isabelle CEZE (<i>donne pouvoir à Pierric MOREL</i>)
	MME Anne JOULAIN (<i>donne pouvoir à Martine PIGEON</i>)
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD
MARCILLE-ROBERT	M Laurent DIVAY (<i>donne pouvoir à Isabelle COLAS</i>)
RETIERS	M Joseph BOUE

ORDRE DU JOUR

 ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE	
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 juillet 2021 <i>19H30 - Salle du GENTIEG - Allée de l'Yve - 35150 JANZE</i> *** <i>Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021</i> <i>Désignation du secrétaire de séance</i>	
QUESTIONS DIVERSES	
Intervenant	Thématique
	Ressources humaines
M CORNILLAUD	1. Présentation des lignes directrices de gestion RH 2020 - 2026 de Roche aux Fées Communauté
PROJETS DE DELIBERATIONS	
Intervenant	Thématique
	Communication
M GALLARD	2. Rapport d'activité 2020 de Roche aux Fées Communauté
	Finances
M SORIEUX	3. Attribution de composition (AC) définitive 2020 et 2021: Montant et répartition par commune
	4. Refonte des Fonds de concours communautaires
	Culture - Tourisme
M CORNILLAUD	5. Clause générale de remboursement des places de spectacle
	Lecture publique
M CORNILLAUD	6. Modification du règlement intérieur commun pour le réseau Libellule des Médiathèques
	Economie
M PARIS	7. Dispositif Pass Commerce Artisanat - Pass Numérique - Avenant - Prolongation
	Transition écologique
M RESTIF	8. Appel à projets de la Région et de l'ADEME "Mobiliser les Breton.ne.s pour les transitions": reversement d'une quote-part de la subvention au réseau IDEAL
	Ressources humaines
M CORNILLAUD	9. Création d'un comité technique et définition de sa composition
	Actes pris dans le cadre des délégations de compétences
M GALLARD	10. Communication des délibérations prises par le Bureau communautaire vertu des délégations consenties
	11. Communication des décisions prises par le Président vertu des délégations consenties

DELIBERATIONS

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LEURS ANNEXES PEUVENT ETRE CONSULTEES
AU SIEGE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS

COMMUNICATION

DCC21-060

RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De prendre acte du Rapport d'Activité 2020 de Roche aux Fées Communauté ;*
- ◆ *De notifier ce rapport d'activité aux maires des 16 communes membres de Roche aux Fées Communauté pour une présentation à leurs conseils municipaux.*

FINANCES

DCC21-061

ATTRIBUTION DE COMPENSATION (AC) DEFINITIVE 2020 ET 2021 : MONTANT ET REPARTITION PAR COMMUNE

Le Conseil Communautaire décide à la majorité des suffrages exprimés :

- ◆ *De fixer l'enveloppe des attributions de compensation définitive de 2020 et 2021 à la somme de :*
 - **938 390,16€** si celle-ci est versée aux communes ;
 - **102 185,22€** si celle-ci est perçue par la Communauté de communes.
- ◆ *De décider que le solde de ces versement(s)/reversement(s) sera effectué en 2021 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

FINANCES

DCC21-062

REFONTE DES FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De redéfinir les fonds de concours selon les modalités énoncées dans le « Guide des fonds de concours » ;*
- ◆ *De fixer l'enveloppe annuelle des fonds de concours en investissement à 300 000 € ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

CULTURE - TOURISME

DCC21-063

CLAUSE GENERALE DE REMBOURSEMENT DES PLACES DE SPECTACLE

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la clause générale de remboursement des places de spectacles payants organisés par les services de Roche aux Fées Communauté ;*
- ◆ *D'autoriser les services communautaires à mettre en œuvre les différentes procédures de remboursement nécessaires via le prestataire de billetterie ou via la trésorerie ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

LECTURE PUBLIQUE

DCC21-064

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR COMMUN POUR LE RESEAU LIBELLULE DES MEDIATHEQUES

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver les modifications du règlement intérieur du réseau Libellule des médiathèques de la Roche aux Fées, ainsi que de la fiche d'inscription pour l'instauration d'un service de jeux vidéos ;*
- ◆ *D'autoriser les bibliothécaires à en assurer la publicité et l'application dans les médiathèques ;*

- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

ECONOMIE

DCC21-065

DISPOSITIF PASS COMMERCE ARTISANAT – PASS NUMERIQUE – AVENANT - PROLONGATION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la **prolongation du dispositif du Pass Numérique** au sein du Pass commerce et artisanat du 1^{er} juillet au 31 Décembre 2021 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention avec la Région Bretagne pour la mise en œuvre du dispositif, et tout document s'y rapportant.*

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC21-066

APPEL A PROJETS DE LA REGION ET DE L'ADEME « MOBILISER LES BRETON.NE.S POUR LES TRANSITIONS » : REVERSEMENT D'UNE QUOTE-PART DE LA SUBVENTION AU RESEAU IDEAL

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la réalisation du projet et le versement d'une partie de la subvention, à hauteur de 40 000 €, au réseau IDEAL ;*
- ◆ *D'imputer les crédits au budget principal : article 6574, fonction 830, service 8301 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

RESSOURCES HUMAINES

DCC21-067

CREATION D'UN COMITE TECHNIQUE ET DEFINITION DE SA COMPOSITION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ De **créer un comité technique** pour les agents de Roche aux Fées Communauté ;
- ◆ De fixer le nombre de représentants titulaires :
 - du personnel à : 3 titulaires et 3 suppléants ;
 - de l'établissement à : 3 élus titulaires et 3 élus suppléants (parité entre élus représentant du personnel et employeur) ;
- ◆ D'opter pour la mixité proportionnelle du comité technique en fonction des effectifs du personnel ;
- ◆ D'autoriser le Président à signer tout document y afférent.
